**INTITULÉ DE L’OUVRAGE CHOISI :** [Manuel de suivi-évaluation,](http://www.eval.fr/wp-content/uploads/2018/12/ManuelSuiviEvaluation-eval.fr_.pdf) Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF), 2009

**Rédigé par : DAGNIOGO Yékorominan Aboubacar**

**Idées clés :**

Le CORAF/WECARD à travers son Plan Stratégique (10 ans) et plus spécifiquement son Plan opérationnel (5 ans) réalise des activités à l’endroit des communautés rurales.

Afin de s’assurer de la contribution des résultats des actions et de mesurer les impacts auprès des bénéficiaires, un système de suivi-évaluation dynamique, participatif et innovant.

* **Le cadre institutionnel** est basé sur le principe de **subsidiarité** permettant d’accroître l’appropriation et la responsabilité des acteurs sur la base d’un avantage comparatif améliorant ainsi leur efficacité dans l’exécution des projets. Ainsi, le rôle des parties prenantes, OSC, unités opérationnelles, … est fondamental.
* **L’organisation général du système de S&E** est conçu de manière à faire interagir les intervenants : les gestionnaires de programme, le secrétariat exécutif et les responsables de la planification et du suivi-évaluation
* **La méthodologie pour la mise en place du système de S&E** passe par les étapes suivantes : analyse des besoins et des parties prenantes, analyse de l’environnement, élaboration du cadre logique, définition du projet et/ou programme et élaboration des fiches des indicateurs.
* **Le suivi** à l’aide des indicateurs d’effets et d’impacts préalablement identifiés et dont le mode de collecte est bien défini.
* **L’évaluation** se fait par le biais d’une matrice d’évaluation qui comporte les éléments de la chaîne de résultats (impact, effet, extrant, activités et intrant), les indicateurs. En outre des éléments relatifs aux critères d’évaluation sont présentés (pertinence, efficacité, efficience, effet et impact).
* **L’évaluation d’impact** dans le cadre de ce projet interviendra entre 6 mois et 2 ans. L’équipe d’évaluation devra se pencher sur les points suivants : analyse du rapport d’achèvement ou rapport final du projet, vérification des indicateurs de l’objectif global et vérification des hypothèses énoncées au départ.
* **La gestion des risques** traditionnelle doit prendre en compte le volet environnemental.